

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

James Morrison	James McGill	Roger M ^c Cormick
Jean Bernard	Jn ^o Stenhouse	John Marteilhe
Rich ^d M ^e Neill	Alex ^r Henry	James Stanley Goddard
Joseph Howard	Solomon Mittleberger	Peter McFarland
Ja ^b Vander Heyden	W ^m Murray	Andrew Porteous
Ezekiel Solomon	Alex ^r Henry	J ^a Dumoulin
Levy Solomons	Jam ^s Price	G. Young
Jas. Doig	Will ^m Haywood	Thomas Duggan
Jas. Finlay	Jn ^o Richardson	T. Duggan
John Gregory	John Jones	William Aird
Thomas Walker	Robert Simpson	J. S. Nichol major
Thomas Walker fils.	James Frazer	Daniel M ^c Killip.

Dans la dépêche du lieut.-gouverneur Cramahé (n^o 13) du 19 janvier 1774.

MÉMOIRE ADRESSÉ DE QUÉBEC À LORD DARTMOUTH.

Au très hon. comte de Dartmouth, l'un des principaux secrétaires d'Etat de Sa Majesté.¹

Le mémoire des francs-tenanciers, marchands, colons et autres, anciens et loyaux sujets de Sa Majesté, résidant aujourd'hui dans le district de Québec de la province de Québec de l'Amérique du Nord, expose humblement ce qui suit: Après la capitulation et le traité de paix définitif par lesquels cette province fut cédée à la Grande-Bretagne, il a bienveillamment plu à Sa Majesté, par sa proclamation royale du 7 octobre 1763, d'octoyer aux gouverneurs des quatre provinces mentionnées par ladite proclamation (parmi lesquelles étaient comprise cette province), le pouvoir formel,—et de leur donner des instructions à cette fin,—de convoquer de l'avis et du consentement des Conseils de Sa Majesté, des Assemblées générales pour élaborer et édicter des lois, des statuts et des ordonnances conformes autant que possible aux lois d'Angleterre, pour maintenir la paix publique et assurer le bien-être et le bon gouvernement de cette province; en outre, il a plu à Sa Majesté de déclarer et de promettre que dans l'intervalle et jusqu'à ce que ces Assemblées pussent être convoquées, les personnes qui habitaient lesdites colonies et celles qui iraient s'y établir devaient jouir des avantages des lois d'Angleterre.²

Les signataires du présent mémoire ainsi encouragés se sont établis dans cette province, les uns y achetant des terres qu'ils ont cultivées et améliorées, les autres s'y livrant au commerce sur une grande échelle;

¹Archives canadiennes, Q. 10, p. 56. Ce mémoire ne se trouve pas dans "Compte rendu des procès-verbaux," etc., de Masères. Cependant le mémoire de Montréal moins long que celui de Québec et qui est reproduit après ce dernier s'y rencontre. Il est évident tout de même que ces mémoires ont été présentés par l'intermédiaire de Masère puisque l'endossement n'indique pas comme dans le cas des pétitions au roi qu'ils ont été transmis par Cramahé. De plus, dans sa lettre du 3 février 1774 adressée à Dartmouth, Cramahé dit qu'il n'a pas transmis ces mémoires pour la bonne raison qu'ils ne lui ont pas été communiqués. Voir Q. 10, p. 53.

²Voir page 138.